

DÉCEMBRE 2019 - N° 494

Le Médranais

*Joyeuses Fêtes
de fin d'Année*



Depuis l'ouverture de la période pré-électorale, j'ai jugé préférable de ne pas faire d'éditorial dans les numéros du bulletin municipal qui sortiront d'ici les prochaines échéances électorales.

M. le Maire, Stéphane Briend

INFOS MAIRIE p. 2-5

INFOS UTILES p. 6

VIVRE SA VILLE p. 7-11

CULTURE p. 12

VIE ASSOCIATIVE p. 13-17

LE MOT EN GALLO p. 17

VIE DES ÉCOLIERS p. 18-20

Cérémonie des vœux du Maire
le samedi 11 janvier 2020
à 18h30 à la Salle Horizon

LE PLÉDRANAIS: Diffusion 3 250 exemplaires

Directeur de publication : Stéphane BRIEND

Membres de la Commission Communication :

Olivier COLLIOU, Jean-Marie MOUNIER,
Marie-Ange BOURSEUL, Laurence LUCAS, Maryse ECOLAN,
Jean-Marc GRABOWSKI, Daniel ETESSE (suppléant),
Daniel TANGUY, Alexandre TAILLARD,
Lydie LE GLATIN (référente mairie)

Maquette & Rédaction :

Mairie de Plédran, service communication - 02 96 64 34 29

Réalisation et Impression :

Communicolor - Plédran - 02 96 42 24 85

Crédits photos :

Mairie de Plédran, Associations, Alphonse LE GLATIN, Bernard RIOU

Régie publicitaire : Communicolor Plédran

Distribution : Mairie de Plédran - www.pledran.fr

Tél. 02 96 64 34 20 • ISSN 1291-1852

ABONNEMENT pour les non Plédranais :

18,90€ pour 10 numéros. Contactez la Mairie.



DÉLAIS REMISE DES ARTICLES

en mairie ou par courriel : mairie@ville-pledran.fr

Plédranais de janvier 2020

au plus tard le **mercredi 18 décembre**
dernier délai.

Distribution à partir du 21 janvier

Plédranais de février 2020

au plus tard le **mercredi 22 janvier**
dernier délai.

Distribution à partir du 18 février



RAPPEL : Tout article remis en mairie après la date indiquée à chaque numéro du Plédranais **ne pourra être publié**. Ceci afin de respecter les délais de fabrication et de distribution.

Conseil municipal du 26 novembre 2019

URBANISME

■ PLUI – DEBAT SUR LE PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE (PADD)

Le Conseil municipal a débattu des orientations générales du projet d'aménagement et de développement durable, proposées dans le cadre de l'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal de Saint-Brieuc Armor Agglomération.

Pas de vote

■ RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION AVEC SBAA POUR L'INTERVENTION DU SERVICE COMMUN D'APPLICATION DU DROIT DES SOLS

Le Conseil municipal a adopté le projet de convention de service commun d'Application du droit des sols pour l'instruction des autorisations et actes d'urbanisme.

Vote à l'unanimité

TRAVAUX

■ ECLAIRAGE PUBLIC

« RUE DE LA RESISTANCE »

Le Conseil municipal a approuvé le projet de travaux de maintenance de l'éclairage public de la rénovation des foyers P 288/P 289/ P290 et la pose de deux foyers supplémentaires à installer sur poteaux béton rue de la Résistance présenté par le Syndicat Départemental d'Énergie des Côtes d'Armor pour un montant estimatif de 3 300€ HT (coût total des travaux majoré de 5 % de maîtrise d'œuvre).

Vote : « pour » = 28, « abstention » = 1 (JC Rouillé)

ADMINISTRATION GENERALE

■ CONVENTION RELATIVE A LA PARTICIPATION AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE DE L'HOPITAL DE QUOSSOY

Le Conseil municipal a approuvé les termes de la convention relative à la participation aux charges de fonctionnement de l'école de l'Hôpital de Quessoy, entre la commune de Quessoy et la commune de Plédran pour l'année scolaire 2018/2019.

Vote à l'unanimité

FINANCES

■ TARIFS POUR LES LOCATIONS DE SALLES – ANNEE 2020

Le Conseil municipal a adopté les tarifs de locations de salles pour l'année 2020 (tarifs disponibles sur le site internet de la ville).

Vote à l'unanimité

■ CREANCES ETEINTES

Le Conseil municipal a décidé de l'admission en non-valeurs de titres pour un montant de 1 193,34€ à l'article 6542.

Vote à l'unanimité

■ DECISION MODIFICATIVE N°1

Le Conseil municipal a décidé de procéder à la décision modificative N° 1, telle que proposée. (plus d'infos sur le site internet de la ville).

Vote à l'unanimité

■ DECISION MODIFICATIVE N°2

Le Conseil municipal a décidé de procéder à la décision modificative N° 2, telle que proposée. (plus d'infos sur le site internet de la ville).

Vote à l'unanimité

■ MISES EN NON-VALEUR

Le Conseil municipal a décidé de l'admission en non-valeurs de titres pour un montant global de 3 427.85€ à l'article 6541.

Vote à l'unanimité

■ SUBVENTION EXCEPTIONNELLE EHPAD – RESIDENCE BEL ORIENT

Le Conseil municipal a décidé de procéder au versement d'une subvention exceptionnelle à l'EHPAD - Résidence Bel Orient d'un montant de 30 000€. €

Vote à l'unanimité



Marché de Noël

cours du Pôle Enfance et Familles le 19/12

Pas de marché les 26/12 et 2/01/2020.

INFOS PRATIQUES

- **Mairie**: Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h30. Samedi (permanence) : 9h-12h.
- **Ouverture Horizon**: Lundi, mardi, jeudi : 13h30-17h30
Mercredi, vendredi : 9h-12h et 13h30-18h.
- **Service Urbanisme**: uniquement le matin (sur RDV l'après-midi).
- **CCAS**: Tél. 02 96 64 34 22. Du lundi au vendredi : 8h30-12h.
Permanence de Mme le Moual les mercredis après-midi : 14h-17h, sur rendez-vous uniquement.
- **CIAS Saint-Brieuc Armor Agglomération**: Antenne Centre - Tél. 02 96 58 57 00
17 rue du Sabot - Zoopôle - 22440 PLOUFRAGAN
- **Copies pour les associations**: Les copies pour les associations seront réalisées en mairie, sur demande et **uniquement le samedi matin**.
- **Police Municipale**: Permanence tous les matins de 11h à 12h. 02 96 64 34 25

Marché le jeudi



Plédran accueille chaque jeudi de 16h à 19h un marché hebdomadaire, sur le parking du Pôle Enfance et Famille, rue des Ecoles. Les commerçants vous y attendent avec le sourire et la qualité de leurs produits.

NOVEMBRE 2019

Permis de construire

- Mme PIAN Myriam, 14 Ter rue des Bruyères, Construction d'une véranda
- Mme BECKER Virginie, 19 rue Daniel Ballay, Construction d'une maison individuelle
- M. et Mme BIGOT / COUZIC, 15 La Ville Poyen, Construction d'un double garage
- M. MIQUEL Johnny, Launay Hulin, Rénovation et transformation d'une grange en maison d'habitation
- M. RIOUST DE LARGENTAYE, Craffault, Réfection à l'identique d'une partie de la toiture de la chapelle Saint-Nicolas de Craffault

Déclarations préalables

- Mme Laura NAGOT, 16 rue des Prés Bernard, Construction d'un abri de jardin
- Mme Nelly REBOURS, 18 rue de la Côtère, Construction d'une véranda
- M. ADJAOUD René, 19 lieu-dit la Ville Folle, Création d'une clôture
- M. COCHET François, 1 rue de Normandie, Extension d'une maison d'habitation
- M. GARCON Pierre, 8 rue du Menhir, Construction d'une piscine semi-enterrée

Permis d'aménager

- SAINT-BRIEUC ARMOR AGGLOMERATION, Rue Fulgence Bienvenue, Extension du parc d'activités économique

Etat Civil

Naissances

- CHAUVIN Owen, 3 rue du 8 mai 1945
- VÉDÉ Théa, 1 Allée des Bernaches
- SAYASANE Makaio, 3 La Ville Hellio
- GREVON Lyor, 13 rue des Coquelicots

Décès

- CORLAY née DUBOIS Réjane, 98 ans, 8, rue de l'Eglise
- LABBE née MORIN Anne Marie, 88 ans, 6, Les Landes
- HOFFER-SCHWARTZ Paulette, 93 ans, 10 rue Bel Orient
- GOULVESTRE, née VALLON Monique, 84 ans, 9 rue Charles de Gaulle

Nouveaux agents à la mairie de Plédran

Un nouveau policier municipal



M. Fabrice OUZERI

Arrivé le 18 novembre, M. Ouzeri était auparavant en poste sur la commune de Chinon (37 - Indre et Loire).

M. Ouzeri est joignable au 02 96 64 34 25.

Une nouvelle agent au CCAS



Mme Delphine URVOY

Stagiairisée le 1^{er} février 2019, Mme Urvoy est adjointe administrative au CCAS tous les matins et à l'accueil / Etat Civil de la mairie tous les après-midis.

Mme Urvoy est joignable au CCAS au 02 96 64 34 22, ou à l'accueil de la mairie au 02 96 64 34 20.

JEUNES FILLES ET GARÇONS
VOUS AVEZ 16 ANS

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3^e mois suivant. **Cette démarche est obligatoire.**

Une attestation de recensement est délivrée lors de l'inscription. Cette pièce est nécessaire à la constitution des dossiers de candidature aux examens, aux concours et au permis de conduire.

Après avoir procédé au recensement, le jeune sera convoqué pour accomplir la journée défense et citoyenneté (JDC).

Présenter le livret de famille et la carte nationale d'identité.

Elections des Conseillers municipaux et communautaires

15 et 22 mars 2020

ETES VOUS INSCRIT SUR LA LISTE ELECTORALE ?

Vous pouvez le vérifier sur le site « www.service-public.fr »

Pour voter le 15 mars 2020, demandez votre inscription avant le vendredi 7 février 2020.

Vous pouvez vous inscrire : (muni de votre carte d'identité ou passeport et d'un justificatif de domicile récent)

- **en mairie**
- **en ligne sur le site** « www.service-public.fr »
- **par courrier** (compléter Cerfa 12669*02 disponible en mairie ou sur internet).

Vous êtes nouvel habitant à Plédran ?

Demandez votre inscription sur la liste électorale. La radiation sur les listes de votre ancienne commune sera automatique.

Vous avez 18 ans avant le 22 mars 2020 ?

Vous êtes inscrit d'office sur la liste électorale si votre recensement citoyen a été effectué à Plédran lors de vos 16 ans.

Vous êtes un citoyen européen domicilié à Plédran ?

Vous pouvez vous inscrire sur la liste électorale pour voter aux élections municipales et Européennes.

Faut-il présenter une pièce d'identité pour voter ?

Oui dans les communes de plus de 1000 habitants, vous devez prouver votre identité : carte d'identité ou passeport valide ou périmé depuis moins de 5 ans, permis de conduire valide, carte vitale avec photo carte d'invalidité etc...(demander liste en Mairie).

Vous avez changé d'adresse sur la commune ?

Pour recevoir votre courrier électoral, informez le service des élections de votre nouvelle adresse sur Plédran. A défaut, ne remplissant plus la condition de domicile, (courrier retourné en mairie avec la mention NPAI).

Vous pouvez être radié après une procédure contradictoire.

Votre enfant majeur est parti du domicile familial ?

Informez- le qu'il doit demander son inscription à la mairie de son nouveau domicile.

Suite à cette nouvelle inscription, la radiation sur les listes de Plédran sera automatique.

Faut il présenter sa carte d'électeur pour voter

A condition d'être inscrit sur la liste, vous pouvez voter sans présenter votre carte électorale

Votre carte électorale comporte une erreur ?

Vous pouvez demander la correction en ligne sur le site www.service-public.fr (prévoir numéro de sécurité sociale et copie d'acte de naissance)

Pour tout renseignement complémentaire, contacter le service des élections ou consulter le site : www.service-public.fr

Brèves des Services Techniques

Où se trouvent les défibrillateurs sur la commune ?

Plusieurs DEA (Défibrillateurs Entièrement Automatiques) sont installés sur la commune.

Vous les trouverez donc :

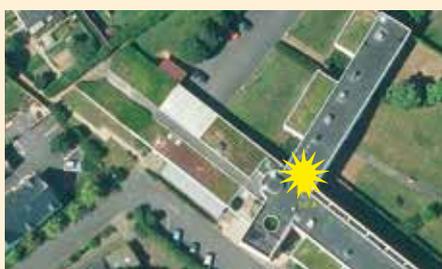
- Salle Horizon, en accès intérieur,



- Vestiaires foot, en accès intérieur,



- EHPAD, en accès intérieur,



- Maison des associations, en accès extérieur



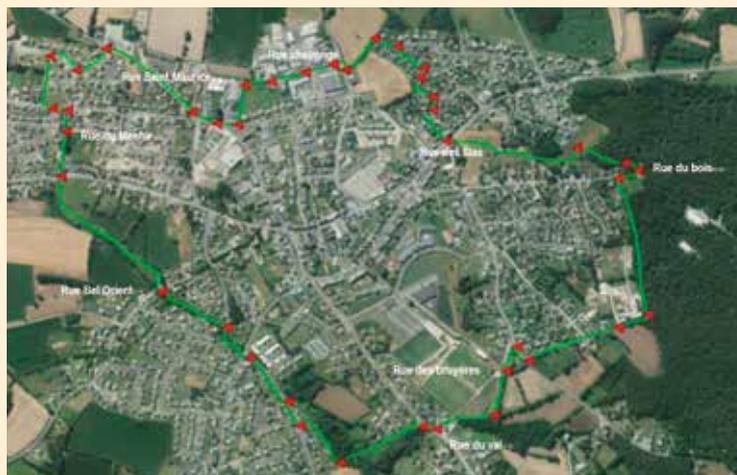
- salle Omnisports, en accès extérieur



Coulée verte

Nous avons la chance d'avoir une coulée verte d'environ 5 kms, qui passe par le lotissement rue des Fuchsias, le Parc d'Activité du Challonge, St Maurice, la rue de Normandie, Villeneuve, le lotissement Jean-Louis Collin, la rue du 8 mai 1945, pour rejoindre le Val, la rue des Bruyères, la rue des Landes des pins, le bois et la rue Henri Matisse.

Malheureusement pas toujours bien connu, c'est pourquoi **vous trouverez ci-contre le plan que vous pourrez récupérer aussi en mairie.** Et pour un meilleur repérage vont être installés des panneaux de signalisation.



Les agents de la mairie formés aux premiers secours



Plusieurs agents de la mairie ont été formés aux gestes de premiers secours. Ils ont obtenu leur PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1). Cette formation permet à toute personne d'acquérir les compétences nécessaires à l'exécution d'une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours.

Ils ont appris à porter secours et alerter en cas de malaise, plaies, brûlures, traumatismes, hémorragies, perte de connaissance, à manipuler un défibrillateur.

Cette formation s'est déroulée sur une journée, encadrée par la Croix Rouge Française.

La vaccination antigrippale devient plus simple

L'hiver approche à grands pas...la grippe aussi ! Et face à elle, nous ne sommes pas tous égaux.

Si pour la majorité des personnes touchées, elle reste une infection harasante, pour une partie de la population dite "à risque", elle peut entraîner des complications graves voire des décès. C'est le cas notamment pour les personnes âgées de 65 ans et plus, les femmes enceintes (quel que soit leur trimestre de grossesse), **les personnes souffrant d'obésité, les personnes atteintes de maladies chroniques, l'entourage des nourrissons âgés de moins de 6 mois qui présentent des facteurs de risque.** La MSA d'Armorique rappelle donc que, pour ces personnes, la vaccination est particulièrement conseillée.

Après deux années d'expérimentation, le dispositif permettant aux pharmaciens d'effectuer la vaccination antigrippale des personnes majeures considérées comme à risques est à présent généra-

lisé à l'ensemble des officines volontaires. De plus, les personnes majeures pour lesquelles la vaccination est particulièrement recommandée, peuvent désormais retirer leur vaccin directement à la pharmacie, sur simple présentation de leur bon de prise en charge adressé par la MSA. Ils se rendent ensuite auprès du professionnel de santé de leur choix (médecin traitant, sage-femme, infirmier(e), pharmacien volontaire) pour se faire vacciner.

Pour une protection efficace, **le vaccin doit être fait avant la période d'épidémie.** Il faut en effet compter 15 jours entre le moment de la vaccination et le moment où l'on est protégé contre la grippe. La souche du virus varie chaque année, par conséquent, la composition



du vaccin évolue d'une année sur l'autre.

Il est essentiel de renouveler sa vaccination tous les ans.

Retrouvez plus d'informations sur le site armorique.msa.fr rubrique Particulier/Santé/Dépistage, vaccination, examens.

N'hésitez pas à en parler à votre médecin traitant.

La MSA d'Armorique

Emplois réservés

Dispositif d'accès aux emplois de la fonction publique

Loi n° 2008-492 du 26 mai 2008 relative aux emplois réservés, portant dispositions diverses relatives aux emplois réservés à la défense.

Qui peut en bénéficier ?

Les ressortissants de l'ONACVG : pensionnés de guerre civils et militaires et les personnes assimilées, leur conjoint survivant, leurs orphelins et leurs enfants ainsi que les enfants de Harkis ; ce sont les bénéficiaires prioritaires. Les militaires en activité ou libérés depuis moins de trois ans.

Comment ?

Ce dispositif permet l'accès à tous les corps ou cadres d'emplois des catégories A B et C des trois fonctions publiques. Il n'y a pas de limite d'âge pour postuler mais certains emplois restent soumis aux conditions de leurs statuts particuliers. Le candidat peut demander son inscription sur une ou deux listes régionales et/ou une liste nationale.

Où déposer son dossier ?

Les bénéficiaires prioritaires doivent contacter le service départemental de l'office national des anciens combattants et victimes de guerre de leur département, compétent pour l'instruction de leur dossier, leur orientation et la délivrance du passeport professionnel.

Pour Les militaires : (y compris les libérés) doivent constituer leur dossier de candidature auprès de Défense Mobilité, l'agence de reconversion du ministre de la défense, qui dispose de 10 pôles mobilité et d'antennes locales implantées dans les régiments ou les bases de défense.

Ils peuvent solliciter un emploi réservé dès lors qu'ils ont accompli 4 ans de service.

Les militaires en activité doivent avoir obtenu l'agrément de leur armée d'appartenance.

Le dépôt de dossier est possible à tout moment de l'année.

Lien vers le site Internet du ministère des armées :

<https://www.defense-mobilite.fr/emplois-reserves>

Pour les ressortissants de l'ONACVG :

Auprès du service départemental de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre des Côtes-d'Armor : **4, rue Nicolas Copernic 22950 TREGUEUX**

**Tél. 02.96.68.01.44
sec.sd22@onacvg.fr**

Des étudiants étrangers à Plédran



Amélie Jeske - 17 ans
Originaire de Hambüchren Celle
Allemande

Devise : « un séjour exceptionnel »

Amélie séjourne depuis le 30 août et jusqu'au 21 décembre 2019 chez M. et Mme Leduc-Pasqué Anthony et Angélique. Amélie est scolarisée en 1^{ère} au lycée St-Charles la Providence à St-Brieuc. Elle nous a fait savoir que c'était une première expérience pour elle à l'étranger. Elle retiendra de son séjour en France, l'accueil qui lui a été réservé par son établissement scolaire, ses copains et copines de classe et la gentillesse de sa famille d'accueil dont c'est la première expérience. Son passage à Plédran restera pour elle un séjour exceptionnel.



Anna Sicilia - 17 ans
Originaire de Bolzano – Italienne
Devise : « un souvenir pour la vie ! »

Anna a séjourné du mois d'août au 29 Novembre 2019 chez M. et Mme Grangiens Gwenael et Cecile, premier accueil également. Anna était scolarisée en 1^{ère} au lycée Jean XXIII à Quintin. Elle nous a dit avoir déjà voyagé à l'étranger mais qu'il s'agissait pour elle de sa première expérience avec le CEI. Elle aussi, retient surtout l'accueil exceptionnel qui lui a été réservé par sa famille d'accueil où tout s'est bien passé, ainsi que dans son lycée. Elle est repartie de Plédran avec plein de bons souvenirs pour la vie.



Ignacio Arroyo Garza - 18 ans
Originaire de Mérida - Mexicain
Devise : « Sois tout ce que tu peux être »

Ignacio dont la devise est « Sois tout ce que tu peux être » séjourne depuis le 30 août 2019 chez M. et Mme Jéhanno Gaëtan et Mireille, et ce jusqu'à fin juin 2020. Pour lui, il s'agit d'un deuxième séjour linguistique. Le premier effectué en Allemagne et maintenant en France. Ignacio est scolarisé en Terminale au lycée St-Charles la Providence à St-Brieuc. Lui aussi souligne le superbe accueil qui lui a été réservé dans son lycée et sa famille d'accueil qui reçoit, quant à elle, pour la cinquième année consécutive. Nul-doute qu'en Juin prochain quand il repartira de Plédran, il aura plein de belles histoires à raconter à ses proches.



Si vous souhaitez devenir famille d'accueil, n'hésitez pas à contacter le CEI (centre d'échanges internationaux) dont vous trouverez les coordonnées ci-dessous :

Renseignements :

Sylvia HENNEBELLE – COTES D'ARMOR

02.96.73.15.90 / 06.09.18.13.89

Sylvia.hennebelle@gmail.com

L'ensemble des jeunes résidents entourés de leurs familles d'accueil, de M. Stéphane Briand Maire et Mme Sylvia Hennebelle correspondante locale du CEI.



La fin des Combats - 11 Novembre 1918

« Un an après la fin des combats de la Grande Guerre, le 11 Novembre 1919 fût le 1^{er} jour de la paix retrouvée » commençait le message de la secrétaire d'État auprès de la Ministre aux Armées.

La démobilisation est amorcée, mais les traités ne sont signés que le 28 Juin 1919, dont le traité de Versailles et le 14 Juillet est fêté dans l'allégresse.

C'est ce 11 Novembre et depuis 2012, que la Nation rend aussi un hommage particulier aux soldats morts pour la France en OPérations Extérieures (OPEX).

« Nous devons nous réjouir de célébrer ces héros, continuer ces rassemblements pour évoquer ensemble notre mémoire, de continuer à vivre ensemble de manière équilibrée, sans haines. » disait Mr Le Maire dans son allocution. Il a rajouté *« La présence des « poilus » de l'Association Military Compagny Véhicule Group (MVCG), et la participation du Conseil*

Municipal Enfants (CME), montrent que nous devons être les combattants de notre liberté chérie. »

La présence exceptionnelle du véhicule ambulance Ford T, de 1917, aimablement prêté par Mr Botherel de l'association « MVCG », nous permet plus de se plonger dans l'histoire, et ce dernier assurait l'évacuation vers les hôpitaux des soldats blessés sur le front et contribuait aussi au ravitaillement des lignes.

Beaucoup de personnes étaient présentes, de la levée des couleurs en passant par les lectures, la dépose des gerbes, l'appel aux Morts et la Marseillaise, en ce jour commémoratif pour nos anciens disparus, et pour tous les soldats qui ont accompli leur devoir jusqu'au don suprême.

Mr le Maire remercie chaleureusement la forte mobilisation des Plédranais(es), le CME, les élus, les associations, la gendarmerie, les différents intervenants (tambour, clairons et les différentes personnes en tenue d'époque), avant de convier la population au vin d'honneur à la Mairie, où se tenait une exposition sur les Bretons dans la Grande Guerre, prêtée par l'Office National des Anciens Combattants des Côtes d'Armor (ONAC22).





Sensibilisation Sécurité Routière

Le vendredi 15 novembre, la ville de Plédran organisait sur le site d'Horizon, dans le hall de la grande salle un après-midi consacré à la prévention sur la Sécurité Routière, en partenariat avec les Services de la Sécurité Routière DDTM22/Préfecture, ainsi que le renfort du Chef Prigent représentant la brigade de Gendarmerie de QUINTIN et du policier Municipal.

Différents ateliers animaient cette nouvelle action en faveur des acteurs de la route circulants en ville ou à la campagne :

- un atelier sur la signalisation routière et le partage de la route
- un atelier sur les comportements de conduite et l'alcool, agrémenté d'un parcours à lunettes comportementales
- un simulateur de conduite automobile, suivant différents scénarios de déplacements automobile
- documentation sur tous les thèmes liés à la sécurité routière.

Domage qu'il y a eu que peu de visiteurs à venir pour ce moment de partage du vivre ensemble sur la route en tant que automobilistes, cyclistes et piétons. Merci aux intervenants pour les moyens déployés.



Programmation de mosaïk

Samedi 21 décembre

Direction Quimper pour découvrir



spectacles de rues et déambulations, son marché de Noël et ses illuminations. 25 places pour une visite guidée de la Cathédrale et du vieux Quimper. 10€/adulte - 5€/enfant
Départ 13h30 - Retour 22h.
CAR - 54 places disponibles

Jeudi 26 décembre

Repas Auberge Espagnole, chacun rapporte un plat salé ou sucré à partager (à préciser lors de l'inscription).

Mosaïk sera exceptionnellement fermé le 2 et 3 janvier 2020.

Vendredi 17 janvier

Soirée des vœux des membres du conseil d'administration de Mosaïk et des salariés autour d'une galette des rois. **Gratuit.** Rdv à 18h30.

L'association Mosaïk vous souhaite d'agréables fêtes de fin d'année.

Atelier Sommeil

En janvier aura lieu une conférence sur le sommeil présentée par l'association Brain Up. Plusieurs ateliers gratuits en découleront afin d'expliquer leurs contenus, dont le but est de comprendre le sommeil pour mieux le gérer. La conférence et les ateliers auront lieu le vendredi de 10h à 12h. L'inscription aux ateliers a lieu le jour de la conférence. **Gratuit.**

Permanences Numériques Gratuites

Venez découvrir l'informatique avec un médiateur numérique chaque mardi matin de 9h00 à 12h00. Prendre en rendez-vous à l'accueil de Mosaïk. Ce sont des ateliers individuels et gratuits d'une durée de 30 minutes à une heure selon la demande.

Pôle Enfance et Famille
6, rue des Écoles - 22960 PLÉDRAN
02 96 42 24 70

mosaik22@orange.fr

www.mosaikpledran.fr

Horaires d'ouverture :

- ➡ Lundi et mercredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30
- ➡ Mardi et jeudi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h
- ➡ Et le vendredi : de 8h30 à 12h30

Pendant les vacances :

- ➡ Du lundi au jeudi : de 8h30 à 16h30
- ➡ Et le vendredi : de 8h30 à 12h30

Informations

Adhésion annuelle de 5 euros par famille.

Les enfants doivent être accompagnés lors des sorties et activités, soit par un parent ou grands-parents, soit par un adulte responsable de l'enfant.

Inscriptions

Inscription obligatoire possible par téléphone ou par mail. Le paiement doit être complet au moment de l'activité. Prévenir une semaine avant l'activité en cas de désistement.

Votre agenda

Décembre

- Du 21 au 22 : Spectacle - Armoriscène - Horizon
- Le 21 : Trail de Noël - Les Chemins de traverse - Salle omnisports
- Le 31 : réveillon solidaire - Salle Louis Guilloux

Janvier

- Le 11 : Assemblée générale - association Amitié et Loisirs - H-Anjela Duval
- Le 11 : Vœux à la population - Mairie - Horizon
- Le 12 : Loto - Amicale des Employés Communaux - Horizon
- Le 14 : Eveil et moi - séances scolaires - Horizon
- Le 14 : Eveil et moi - Horizon

- Le 14 : Goûter, jeux, danse - association Amitié et Loisirs - salle des Coteaux
- Le 15 : Eveil et moi - Horizon
- Le 18 : Galette des rois - Pousses Cailloux - Salle des Coteaux
- Le 19 : Théâtre - comité de jumelage - Horizon
- Le 20 : Réunion préparation carnaval - Salle Louis Guilloux
- Le 22 : Festival Zef et Mer à partir de 14h30 - Médiathèque
- Le 23 : Assemblée Générale - Amicale des Employés Communaux - Louis Guilloux
- Le 25 : Festival les Zef et Mer - Horizon
- Le 26 : Bal des Aînés - Horizon
- Le 28 : Jeux de société - association Amitié et Loisirs - Louis Guilloux

Dernière collecte de sang de l'année à Plédran

L'établissement Français du Sang organisait une collecte de sang sur le site Horizon le samedi 16 novembre de 9h à 13h.

Ce sont plus de 55 donneurs qui se sont présentés sur cette collecte dont 4 nouveaux donneurs. « *C'est une bonne collecte remarque le président de L'ANSE Jean-Marc Geyer vu les conditions météo qui n'étaient pas très favorables, mais peut mieux faire.* »

Thérèse, Odile, Bernard et Jean-Marc les bénévoles de l'association de L'ANSE remercient tous les plédranais et autres qui se sont déplacés durant les quatre collectes de sang organisées en 2019 et invitent dès à présent la population plédranaise à se monopoliser et se déplacer massivement à la prochaine collecte qui aura lieu sur le site Horizon le vendredi 28 février 2020 de 14h30 à 19h.



**PAS BESOIN D'ÊTRE UN SUPER HÉROS
POUR SAUVER DES VIES, JE DONNE MON SANG**

Plédr'en Rose : remise des chèques

Lundi 18 novembre 2019 avait lieu, dans le hall de la salle horizon, la remise des chèques suite à la première édition de Plédr'en rose les 19 et 20 octobre dernier.



le maire pour la municipalité, Danielle Jegou pour Vivre comme avant, Chantal Blanchard pour la ligue contre le cancer, Serge Lucas, Monique LANDIN et Gilles DARCEL pour Armoric'Scène et Alexandre FOURCHON)

Ce sont un peu plus de 8 000€ qui auront été récoltés et redistribués à part égales aux 2 associations : la ligue contre le cancer des Côtes d'Armor et Vivre Comme avant !

Une cérémonie où étaient présents les bénévoles de l'association organisatrice, Armoric'Scène, les bénévoles des associations qui ont participé, la municipalité, les prestataires et les partenaires !

Rendez-vous en octobre 2020 pour la 2^{ème} édition !

3 SPECTACLES GRATUITS
POUR TOUTE LA FAMILLE



Mercredi 22 janvier à la Médiathèque à partir de 14h30

Kokell avec Charles Gambiez aux histoires, musique et chant

Kokell est un voyage musical initiatique. Il fait appel à nos sens, il ouvre l'appétit à la découverte sonore. Dans ce spectacle, les casseroles sont de véritables instruments de percussions, les objets s'animent pour nous raconter des histoires. Les chansons sont orchestrées par des sons, des bruits, de la musique. La voix chante ou parle, toujours dans un rythme et une musicalité. Le corps est une percusion. Chaque objet ou instrument étonne par ses sons. Le public est sollicité pour participer : un véritable partage musical.

Cocolijou

Chanson / Animaux / Burlesque / Pays Gallo

Pour les 4 - 9 ans

Cocolijou ! sonne la récré, une pause pour chacun à l'écart du quotidien, dans un imaginaire bariolé. Un délicieux moment à partager. Un spectacle pour les petits-z-et grands, fait de chansons, de musiques, de formulettes et autres galipettes... Dans l'univers foisonnant et attrayant des chansons de tradition orale, un concert inventif et participatif, tout colorié de poésie, de sensibilité et d'humour.

Pierre Victoire, trompette, percussions, chant, Goulven Dréano, flûtes traversières, bouzouki, chant, Patrick Bardoul, chant, accordéon diatonique, "raconteries"

Belou en ti-Feurm

Pour les 3 - 8 ans

Les deux compères ont pour objectif de sensibiliser les enfants au monde du théâtre, de la musique et du chant en breton - la narration est en français. Le spectacle raconte l'histoire de Belou, un jeune garçon qui vole au secours des animaux de la ferme de son tonton. C'est un spectacle de marionnettes, entrecoupé de chansons, ceci afin de permettre au jeune public de participer à l'aventure en compagnie des artistes.

Tangi Merien et Tangi Le Gall-Carré



Horizon
PLEDRAN

Mercredi 25 janvier à Horizon à partir de 21h

FEST NOZ - TARIF UNIQUE : 6 €€

Zonk - sortie d'album.

Yuna Léon, violon, Kenan Guernalec, piano, Jaouen Le Goïc, accordéon diatonique, Ronan Le Dissez, bombarde



Le duo Enora Parscau et Yolaine Delamaire

Enora De Parscau et Yolaine Delamaire se sont rencontrées sur les bancs de la "fac" à Rennes et s'y sont découvertes vocalement et humainement proches. Près de 20 ans après, elles continuent de chanter ensemble avec autant de spontanéité. Elles ont développé un répertoire de fest-noz mais aussi de concert, pour lequel l'une et l'autre composent et écrivent les textes en breton. Leurs timbres sont clairs, les voix se mêlent et les deux sensibilités s'unissent. La complicité des deux chanteuses amène l'auditeur à prendre le chemin de l'imaginaire avec insouciance...

Talskan - prix "coup de cœur des internautes de Produit en Bretagne 2019"

La nouvelle scène fest noz de Bretagne

L'aventure de Talskan débute lorsque ces 4 musiciens unissent leurs désirs de faire voyager leurs racines au travers d'airs traditionnels bretons. Ils composent les mélodies dans le respect des territoires qu'ils visitent en y apportant de nouvelles sonorités. Un regard ouvert vers de nouveaux horizons, de nouvelles musicalités.

Pablo Molard, guitare acoustique, Florian Goïc, guitare portugaise, Baptiste Barbier, flûte traversière bois, Thomas Bessé, batterie, percussions



Mercredi 15 janvier à 9h30

Eveil et Moi Spectacle sensoriel interactif pour les tout-petits

COMPLET

Agenda des réunions de préparation du CARNAVAL du dimanche 8 mars 2020

Les lundis 20 janvier et 10 février à 20h - salle Louis Guilloux

Réunions ouvertes aux associations et comités de quartiers de Plédran et à l'ensemble des personnes souhaitant participer à cet événement.

Théâtre du Comité de jumelage

Le dimanche 19 janvier à 15h, le Comité de Jumelage organise son après-midi théâtral.



La troupe d'Yvias revient cette année avec une nouvelle pièce intitulée : LES FEUX DE L'ETE. Comédie de Pascal Chivet et Sylvie Danger mise en scène d'Yvan Mahé. Les billets sont en vente auprès des membres du comité.

Le prix des places : 10€ pour les adultes, 5€ pour les moins de 12 ans.

Réservations :

Dominique Nivet tél : 02 96 42 44 60,
Yves Raulet tél : 02 96 42 21 89



Rando Trail de Noël 2019

Le Trail de Noël accueille près de 700 participants Plédranais et Costarmoricains de tout âge. Ses conditions hivernales et son parcours à quelques jours du réveillon en font un trail festif à ne pas manquer. C'est aussi une équipe de 40 bénévoles et 20 signaleurs pour assurer le confort et la sécurité des participants.

Cette année, les participants courent pour l'association « Dans les pas de Clément ». Clément est un petit garçon âgé de 8 ans, très attachant et plein de vie, souffrant d'une maladie génétique très rare : le syndrome de Hurler. Cette maladie lysosomale a été diagnostiquée à ses 1 mois. En clair, c'est une maladie génétique qui empêche la fabrication d'une enzyme indispensable au développement des cellules. Pour cette maladie, les traitements n'aboutissent pas à une guérison, ils atténuent seulement les symptômes. Pendant les 6 premiers mois de Clément, ses parents doivent se rendre toutes les semaines à l'Hôpital de Rennes pour des perfusions d'enzymes. Un greffe de moelle osseuse peut remplacer ses perfusions, mais elle doit être effectuée avant ses deux ans. C'est ainsi, qu'en avril 2012, Clément a été greffé. Sans cela, son diagnostic vital était prononcé... Puis, à ses 7 ans, Clément a subi une lourde opéra-

tion de la colonne vertébrale. Aujourd'hui, au même titre que les autres enfants de son âge, Clément va tous les jours à l'école de Cavan. Il souffre de diabète et d'une déformation de la colonne vertébrale et des jambes qui l'empêchent de courir plus de 200 mètres. Il a des rendez-vous hebdomadaires chez la psychomotricienne, le kiné, l'ergothérapeute, etc. Il doit se rendre également 1 fois par an à l'hôpital Necker sur Paris. Toutes ces prises en charge permettent à Clément de vivre correctement malgré sa maladie. Malheureusement, les maladies lysosomales sont très peu connues et il n'existe aucune prise en charge financière pour ces thérapies. C'est pourquoi l'association des Chemins de Traversée souhaite récolter des fonds en organisant le trail de Noël 2019, afin de donner un coup de pouce à l'association « Dans les pas de Clément » pour que Clément puisse encore profiter de ces thérapies.



Six-cents personnes à la soirée raclette du CSP

Dirigeants et bénévoles du CSP Football, présidé par Jean-Luc Moriceau, n'ont pas chômé le dimanche soir 10 novembre, afin d'accueillir dans de bonnes conditions, les 600 participants attablés dans la salle Horizon, pour la soirée annuelle repas-raclette.

Une soirée très conviviale dont les bénéficiaires seront attribués en grande partie à l'école de football qui compte dans ses rangs plus de 300 jeunes, garçons et filles. "L'équipe des dirigeants du CSP Plédran est une belle famille. Elle est toujours prête à relever tous les défis, comme notamment cette grande soirée très conviviale, ou accueillir dans de bonnes conditions l'équipe professionnelle de l'En Avant de Guingamp, lors de match amicaux", souligne le président.

Les dirigeants et bénévoles étaient à pieds d'œuvre lors de cette grande soirée annuelle dans la salle Horizon.



De nouveaux maillots pour la section U14



Samedi 16 novembre au stade Horizon, l'équipe U14 du CSP Football a revêtu de nouveaux maillots, offert par le salon de coiffure Carré 23, de la rue du Centre, artisan-coiffeur-barbier.

Cette équipe U14 évolue en championnat départemental, en 2e division de district. Elle est managée par Bertrand Soyez et Dominique Bochet.

Concours de boules

L'union bouliste de Plédran organise son traditionnel concours de fin d'année **le jeudi 26 décembre au boulodrome d'Yffiniac.**

Concours en doublettes formées éliminatoire.

Engagements limités à 64 équipes à partir de 13 h30 avec pré tirage, début des parties dès inscription de la 33ème équipe.



Une nouvelle association à Plédran

Une nouvelle association a vu le jour à PLEDRAN : la J.P.P. LA JOYEUSE PETANQUE PLEDRANAISE.

En effet une association de pétanque a été mise en place à la suite d'une réunion entre amis qui aiment se retrouver sur le terrain de pétanque du bois de Plédran. Aujourd'hui, ils se retrouvent le mercredi et vendredi après-midi à 14h30.

Depuis sa création, le groupe s'est agrandi et nous sommes une trentaine dans l'association. L'inscription est de 10€.

Comme toute association nous avons un bureau et un conseil d'administration déclaré au journal officiel :

Président : HAMET Patrick

Vice-président : PERRIGOUÉ Dominique

Trésorier : LEMOINE Bernard

Trésorier adjoint : MORIN Dominique

Secrétaire : CARLO Gilles

Secrétaire adjoint : MONCHOIX

Jean-Michel

Pour tout renseignement, téléphonez au 06 81 79 99 05 ou 06 83 91 07 48



Réveillon du nouvel an contre la solitude

**le 31 décembre, à Plédran
Salle Louis Guilloux
à 19h30**

**Pour sa 3^{ème} édition,
Plédran vous propose de renouveler
l'expérience de la fête,
de la convivialité
et de la rencontre dans la joie.
CHACUN EST INVITE... CHACUN PEUT INVITER.
Chacun participe selon ses moyens.**

**Contactez Pierre Milleret
au 06 49 42 29 18.**

Des co-voiturages seront organisés

DIMANCHE 12 JANVIER 2020

SALLE HORIZON 14 HEURES



PLEDRAN

ANIME PAR SYLVIE

PORT SYLVIE : 06.82.20.45.16

- | | |
|--------------------------------|------------------------------|
| 1 BON D'ACHAT DE 400€ | 2 BONS D'ACHAT DE 30€ |
| 1 BON D'ACHAT DE 400€ | 2 BONS D'ACHAT DE 30€ |
| 1 BON D'ACHAT DE 200 € | 2 BONS D'ACHAT DE 30€ |
| 1 BON D'ACHAT DE 200 € | 2 BONS D'ACHAT DE 30€ |
| 2 BONS D'ACHAT DE 100 € | 2 BONS D'ACHAT DE 30€ |
| 2 BONS D'ACHAT DE 100 € | 2 BONS D'ACHAT DE 30€ |
| 3 BONS D'ACHAT DE 60 € | 1 SERIE ALIMENTAIRE |
| 2 BONS D'ACHAT DE 50 € | 1 SERIE GOURMANDISE |
| 2 BONS D'ACHAT DE 50 € | 1 SERIE FRIANDISES |
| 2 BONS D'ACHAT DE 30€ | 1 SERIE APERITIFS |
| 1 SERIE VINS | LOTS DE CONSOLATION |

3 € LE CARTON / 8 € LES 3 CARTONS / 15 € LES 7 CARTONS

Organisation

Amicale des Employés
Communaux
Ville de Pledran



CAFÉ - CHOCOLAT - BUVETTE
CASSE-CROUTE - CREPES - GATEAUX



APRES LECTURE, MERCI DE METTRE CETTE AFFICHE DANS LES RECYCLABLES

AMITIÉ-LOISIRS - Agenda janvier

Jeudi 2 janvier : réunion de bureau – Maison des Associations (rue des Ecoles)

Samedi 4 et samedi 11 janvier : permanence de 10h à 12h pour les cotisations 2020 – Maison des Associations

Mardi 14 janvier : assemblée générale, élection des membres du bureau – galettes des rois

Dimanche 26 janvier : à 14h30 salle Horizon bal avec l'orchestre ISABELLE DEBARRE

Mardi 28 janvier : après-midi jeux – salle Louis Guilloux

PETITES ANNONCES

■ Local à louer pour caravane ou camping-car.

Libre de suite

Tél : 02 96 42 30 50

Un nouveau bureau à l'amicale laïque



Le conseil d'administration de l'amicale laïque a élu les membres du bureau :

- Co-présidents : Audrey Le Bail et Fanch Le Poulloin
- Vices-Présidents : Alexandre Tilly et Caroline Le Neün
- Trésorière : Emeline Desury
- Trésorier Adjoint : Céline Delair et Yann Gilet
- Secrétaire : Delphine Kéranguyader
- Secrétaire Adjointe : Aurélie Parant
- Intendants : Guillaume Lorant, Gaëtan Dornadic et Jonathan Josse

Les parents qui ont intégré le conseil d'administration cette année sont Amélie Le Maître, Anne Catherine Rousseau et un plédranais qui n'est plus parent d'élèves mais qui a accepté d'intégrer le conseil d'administration afin d'aider les deux mamans trésorières dans leurs missions : Yann Gillet.

Les deux membres sortants du bureau sont Delphine Lucia (ex-trésorière) et Noémie Hinault. « Nous avons souhaité rester dans le conseil d'administration afin d'apporter notre soutien aux nouveaux élus. »



Drôles d'ourses!

Vacances de Nouë...le matin
s'éveille tout couvert de nije,
Paiz ben calme...La va t-i durer?
Nenna! La famille "Ourses" pàs
sitot éviée, mene déjà le drao!
"Dépéch'ous, venez vaer!" s'epiqele
Mam'Ourse.
Léa é Alexandre Ourse erivent a la
galopée.
Les vaici tous piqhés devant la
qerouezée : "Alons viteement bâti
un bonome de nije!"
"Aurélien, chome-tai don, viens
t'en cantë nous!"
"Hop-hop-hop, le dejeuner premier!"
Entour de la tabl, les vlà tous a

piâiller, a s'étâiner, é a gêter lous
bolées!
"Tai, tu viendrâs pàs d'o nous, t'es
trop petit!"
"Téz'ous! ou ben y'ara pàs de
bonome de nije!"
"Oh, sia Mam'Ourse, j'alons t'aider
a apropr la pllace!"
"V'étes boudets tout come, alez,
dehò!"
"Etendez-mai, j'ae les qhettes
toutes paissées o la nije!"
"Ah, depeche-tai don!"
É vlà ene ben jolie coterie a
l'ouvraije!
Roule ma boule pour le binot,
É ene petite pour le chouchot!
Deûs branches de bouéz,

É vaici les bras!
"Mam'Ourse, i faot un néz pis des
yeûs é un chapè!"
"Vaici deûs gros boutons des hanes
a Pap'Ourse,
Pis son vieu chapè,
É pour le néz, v'arez q'a d'aler cri
ene carote
Céz Madame Cocolapin, més v'alez
étr
Ben polis d'o yelle, s'pas don?"
"Mam'Ours, viens t'en mirer nour
bonome!"
"Mirabilla!"
"Astoure-ci, tous en pllace pour la
foto!
É Madame Cocolapin cantë nous!"

Yolande Boitard

Chanterie du bonome Nouë.

Le bonome Nouë q'a le zieu
fricaod
En decembr deden la chambr
Le bonome Nouë q'a le zieu
fricaod
Rentre céz vous devers menet
Sans bru.
O des guerouâs il ét pouillé
Berzilles

É ferluches
O des guerouâs il ét pouillé
É un chapè pouintu.
Su son dôs i porte
Ene hotte
Qi cahotte
Su son dôs i porte
Un tâs de jolis bebiaos

Ét pour les petits gâs
Pour les filles
Ben boudettes
Ét pour les garçâilles
Qi révent den les ôtès.

D'après la poésie d'Alphonse Gaud (début XX^e siècle) "Cantilène du vieux Noël".

Traduction : Annie Guinard

É surtout, un vrai Bon Nouë a tertout!



ECOLE SAINT MAURICE

Les jardiniers en herbe

Dans le cadre du projet sur la nature, les enfants de la classe de moyenne et grande section de Roselyne Pécheux ont décidé de devenir de vrais jardiniers.

Par groupe, ils ont désherbé les jardinières remplies de terreau. Ils y ont planté des bulbes de jacinthes et de tulipes. Et voilà, les enfants n'ont plus qu'à attendre. Que c'est dur d'attendre, surtout en cette période !

Ils ont hâte de retrouver notre cour d'école fleurie.



Tous à vélo

Cette année encore, tous les élèves de la PS au CM2 ont eu la chance de participer à un stage de BMX organisé par l'école. Cette activité était encadrée par Vincent, entraîneur diplômé au club de Trégueux qui assure la formation des élèves et la logistique inhérente à cette activité (mise à disposition des vélos). Les enfants ont pratiqué quotidiennement durant une heure, de quoi débloquer quelques peurs, maîtriser quelques techniques et prendre plaisir dans cette nouvelle activité. Les



plus petits ont pu évoluer sur des draisiennes et les autres sur des vrais vélos de BMX.

Les plus grands ont pu clôturer leur semaine en se rendant sur le Pumptrack afin de réaliser quelques courses sur un parcours plus technique. L'activité a été très appréciée de tous les élèves et de leurs enseignantes.

Il était une fois la forêt

Dans le cadre du projet de l'année sur l'écologie, les enfants de maternelle ont assisté dans l'école au spectacle « Il était une fois la forêt » proposé par Planète Môme.

Ils ont pu découvrir les contes sur le thème de la forêt et s'immerger le temps d'un spectacle dans cet univers parfois un peu impressionnant. L'animatrice a su rendre la forêt ludique et pleine de surprises. Les enfants vont maintenant continuer à travailler sur ce thème riche et vivant.



■ ECOLE MAURICE-ET-MARIA-LETONTURIER

Initiation à la sécurité routière pour les maternelles

Les élèves des sept classes de l'école maternelle ont bénéficié d'une sensibilisation aux règles de base de la circulation routière.

Cette animation a été rendue possible du fait de la mise en place, l'été dernier sur la cour, d'un marquage au sol. L'école disposant de draisiniennes, trottinettes, vélos, il était dès lors possible de mettre les enfants en situation. Ce qu'ont fait les quatre intervenants du Conseil Départemental.

Pour l'occasion, les enfants avaient amené leur casque, et c'est par demi-groupes classe qu'ils ont, à tour de rôle, joué les piétons et les cyclistes. Ils ont appris à respecter les panneaux de base de la sécurité routière : stop, cédez le passage, feux tricolores... Les enfants ont été alertés sur les dangers de la circulation piétonnière et sur l'importance de l'observation de l'environnement quand on se déplace sur les trottoirs, ainsi que sur la nécessité absolue, pour les plus jeunes, de l'accompagnement par un adulte dans ce type de déplacement. Les enfants ont appris à se déplacer en marchant sans se mettre en danger, à prélever et à utiliser les informations visuelles et sonores pour se déplacer à pied sur le trottoir et pour traverser la rue. Cette opération ponctuelle sera exploitée, tout au long de l'année, par l'équipe enseignante, afin de travailler les notions dans la durée.

En fin de journée, un diplôme de sensibilisation aux règles élémentaires de la circulation routière a été remis à chaque enfant.



Traverser la rue sur les passages piétons.



Circuler en respectant la signalisation routière.

Elections des délégués de classe à l'école élémentaire



Le lundi 14 octobre, à l'occasion des élections de parents délégués au Conseil d'école, les élèves de l'école primaire publique Maurice-et-Maria-Letonturier ont procédé à l'élection de leurs délégués de classes. Profitant du matériel de vote installé par la mairie (isoloirs, urnes), les classes se sont succédées durant la journée pour choisir un garçon et une fille parmi les élèves candidats. C'est ainsi que 22 élèves, 11 garçons et 11 filles, du CP au CM2, ont été élus pour représenter leurs

camarades, lors d'élections qui se sont déroulées dans les règles, en respectant le déroulement d'un vote.

Les délégués de classe, élus pour un an, seront réunis plusieurs fois dans l'année par la directrice Mme Pécha, notamment à l'occasion des Conseils d'école, pour réfléchir à une façon d'améliorer la vie dans l'école, après avoir pris les avis de leurs camarades de classe.

■ ECOLE DES COTEAUX

Élections au CME

Comme chaque année, les élèves de la classe de CM1/CM2 ont dû élire leur représentant au Conseil Municipal Enfant. A cette occasion, les électeurs se sont rendus dans le restaurant scolaire de l'école transformé pour l'occasion en bureau de vote. Les résultats ont été serrés mais c'est Anissa qui a été élue. Bravo à elle !!

Marie et Anissa sont donc nos deux représentantes pour cette année scolaire.



Classe orchestre

Depuis fin septembre, les élèves de CE2, CM1 et CM2 de l'école ont repris leur instrument sous la direction de Pauline (violin), Dimitri (violoncelle) et Christophe (guitare) qui remplace Arnaud.

Tous les mardis après-midi, les 38 musiciens en herbe (39 avec M. Hié !!!) se rassemblent afin de jouer les morceaux préparés par leurs professeurs de musique (encore un beau répertoire pour cette année !!) dans le but de préparer les

4 concerts à venir :

**4 avril,
15 mai,
6 juin et
19 juin.**

Cette année, les élèves auront la chance d'accompagner Myriam Kerhardy, la marraine de la classe orchestre, lors de deux représentations et le 15 mai, ils joueront avec l'orchestre « Ensemble Matheus », orchestre reconnu dans le monde de la musique.

Beaucoup de travail en perspective mais aussi et surtout beaucoup de plaisir !!!



ARMORIC SCÈNE PRÉSENTE

NOUVEAU SPECTACLE

LA JEUNESSE

= FAIT SON =

7^e ÉDITION

Show

SAMEDI

21

20H30

DIMANCHE

22

15H

DIMANCHE

22

20H30

DÉCEMBRE

SALLE
HORIZON
PLÉDRAN

DIRECTION ARTISTIQUE & PRÉSENTATION
Alexandre FOURCHON
accompagné de 50 jeunes artistes

INFORMATIONS

Tél. 06 95 540 540

RÉSERVATION

armoricscene@gmail.com

TARIFS

Adultes : 12€

Enfants (- 12 ans) : 6€

BILLETTERIE

Hyper U, Yffiniac

Groupama (samedi matin), Plédran